

Nombres de membres :

- En exercice 7
- Présents 6
- Exprimés 7
- Absents excusés 1
- Représentés 1
- Ayant pris part à la délibération 7

**EXTRAIT DUREGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 12 juillet 2023

OBJET : Proposition de passage dans le domaine public du Chemin de Sers

L'an deux mille vingt-trois et le douze juillet à 20H00 le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur MANFRIN Jean Marc.

PRESENTS : M. MANFRIN Jean-Marc, M. ROSELLO José, M. PAREDES Baptiste, M. BIAU Jean-Luc, Mme MARTY Laetitia, M. GALY-BRUSQUET Pierre

Absent excusé : M. LE LURON Renaud (pouvoir donné à Mme Marty)

M. BIAU Jean-Luc a été élu secrétaire.

Le Maire informe l'Assemblée que le Chemin de Sers dessert plusieurs habitations et différents propriétaires. Il propose que se dernier devienne chemin communal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver le passage dans le domaine public du Chemin de Sers ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents et engager toutes actions que nécessaires pour mener à bien ce projet.

Fait à BAX
Le 25/08/2023

Le Maire
MANFRIN Jean-Marc

La présente délibération certifiée
exécutoire a été publiée et transmise
au Représentant de l'Etat le 29/08/2023



Convocation : 07/07/2023